



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi
Ministère de l'Éducation

Secrétariat Général
Inspection Générale de l'Éducation nationale

Le Ministre

N° 004294 /ME/SG/IGEN

Dakar, le 15 OCT 2008

Circulaire

Aux - Inspecteurs d'Académie

- Chefs d'établissement de l'enseignement moyen, secondaire général et technique
- Professeurs

Objet : Mise en place de nouveaux programmes.

Pour compter de la rentrée scolaire d'octobre 2008, les programmes en expérimentation depuis 1998 et consolidés sur la base d'enseignements tirés des séminaires et ateliers d'évaluation et de stabilisation de 2004 entreront en vigueur pour les disciplines suivantes :

- Physique – Chimie
- Education technologique
- Education artistique
- Education musicale
- Sciences de la vie et de la terre
- Economie familiale
- Education civique

Tous les programmes peuvent être téléchargés sur le site de l'IGEN :

<http://www.igen.education.sn>

